

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Marches-des-fiertés-2020-l-Unsa-en-sera>



École & société

Marches des fiertés 2020 : l'Unsa en sera !

- Société - Lutte contre les discriminations -

Date de mise en ligne : mardi 25 février 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

En France, près de la moitié des personnes LGBT+ restent discrètes dans leur vie professionnelle, par crainte des réactions de rejet. La lutte contre l'homophobie est toujours d'actualité.

En tant qu'organisation syndicale, l'Unsa est attachée au bien-être au travail. Chacun à son niveau, en faisant attention aux mots qu'on emploie, en travaillant sur nos propres représentations, peut améliorer les situations de toutes et tous.

L'Unsa soutient et soutiendra toutes les initiatives en faveur de la lutte contre les LGBTphobies, au même titre que toutes les autres discriminations.

Par sa présence à la Marche des fiertés, l'Unsa affirme sa solidarité aux associations et son soutien aux personnes LGBT+. Elle rappelle que la lutte contre toutes les discriminations s'inscrit dans le respect des droits fondamentaux.

Le calendrier des Marches des fiertés 2020

9 mai : Valence
16 mai : Orléans - La Roche sur Yon - Angers
30 mai : Caen - Le Mans
01 juin : Metz
06 juin : Reims - Lille - Tours
13 juin : Strasbourg - Arras - Toulouse
14 juin : Bordeaux
20 juin : Lyon - Biarritz - Amiens
27 juin : Paris - Gap
04 juillet : Marseille
11 juillet : Annecy - Montpellier